

AVIS DE CONVOCATION

«NomFerm»
«Appel» «Prenom» «Nom»
«Adresse»
«Municipalite» (Québec) «Codepostal»

À tous les producteurs et productrices des **Producteurs de grains de la Mauricie (PGM)** et du groupe au **Plan conjoint**

Prenez avis que l'assemblée générale annuelle :

- des membres des **Producteurs de grains de la Mauricie** ;
- et celle des producteurs de grains de la Mauricie visés par le *Plan conjoint*

Se tiendra à la date, l'heure et l'endroit suivants :

DATE : Jeudi 26 février 2026
HEURE : 10 h (inscription dès 9 h 30)
ENDROIT : Portes de la Mauricie
Salle Manereuil
4 Rte Ste Anne O,
Yamachiche (Québec) G0X 3L0

Le dîner vous est offert gratuitement !

N'oubliez pas de réserver
votre place pour le dîner au
ebedard@mauricie.upa.qc.ca
ou au 819-378-4033 poste 245

Cette rencontre est l'occasion d'échanger sur les principaux dossiers ayant retenu l'attention des **Producteurs de grains de la Mauricie (PGM)** et des **Producteurs de grains du Québec (PGQ)** au cours de la dernière année. **Prendre note qu'il y aura une proposition de modification aux règlements généraux du syndicat.** Vous trouverez l'horaire complet de la journée au verso.

En espérant que vous serez de ceux et celles qui se feront un devoir de participer à cette rencontre, veuillez recevoir, Madame, Monsieur, mes plus cordiales salutations.



Annie Gagnon, secrétaire, Producteurs de grains de la Mauricie

Programme de la Journée

9 h 30 INSCRIPTION — CAFÉ OFFERT

- 10 h ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE (AGA) DES PRODUCTEURS DE GRAINS DE LA MAURICIE (PGM)**
01. Ouverture et présences
 02. Lecture et adoption de l'avis de convocation
 03. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour
 04. Lecture et adoption des procédures des assemblées délibérantes
 05. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 12 février 2025
 06. Lecture et adoption du rapport des activités 2025
 07. Lecture et adoption des états financiers 2025
 08. Nomination d'un expert-comptable pour l'année 2026
 09. Nomination des délégués et substituts à l'AGA des Producteurs de grains du Québec
 10. Élection des administrateurs du Syndicat
 11. **Modification réglementaire**
 12. Ajournement de l'Assemblée générale annuelle et ouverture de l'AGA du groupe au Plan conjoint
- 10 h 45 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE (AGA) DU GROUPE AU PLAN CONJOINT DES PRODUCTEURS DE GRAINS DE LA MAURICIE (PGM)**
1. Nomination d'un président d'assemblée
 2. Lecture et adoption de l'avis de convocation
 3. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour
 4. Lecture et adoption du procès-verbal AGA du groupe au Plan conjoint du 12 février 2025
 5. Nomination des délégués et substituts (plan conjoint)
 6. Levée de l'assemblée du groupe au plan conjoint et réouverture de l'Assemblée générale annuelle
- 11 h MESSAGE ET PRÉSENTATION DES PRODUCTEURS DE GRAINS DU QUÉBEC**
- 12 h 30 Dîner gratuit**
- 13 h 45 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE (AGA) DES PRODUCTEURS DE GRAINS DE LA MAURICIE**
13. Réouverture de la réunion
 14. Message du président des Producteurs de grains de la Mauricie, M. Claude Chartier
 15. Message du représentant de la FUPAM
 16. Résolutions
 17. Divers
 18. Levée de l'assemblée
- 15 h CLÔTURE DE LA RENCONTRE**

DROIT DE VOTE :

Nous vous rappelons que les producteurs qui sont en droit de voter à l'assemblée du Syndicat sont les producteurs qui ont dûment signé leur bulletin d'adhésion au Syndicat et dont le fondé de pouvoir est en règle. Les producteurs-membres du syndicat et les producteurs visés par le Plan conjoint ont le droit de soumettre leur candidature par écrit à titre de délégué des PGQ ou du Plan conjoint des Producteurs de grains du Québec.

N'hésitez pas à nous contacter **au 819 378-4033 poste 245**. Veuillez prendre note que seuls les producteurs qui ont commercialisé durant les trois dernières années auront droit de vote à l'AGA du groupe au Plan conjoint.